

## SAGE-FEMME REFERENTE (h/f) #1170

[https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id\\_job=1170&id\\_origin=0](https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1170&id_origin=0)



|                              |                                                         |
|------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>Limite de candidature</b> | 17-11-2026                                              |
| <b>Mise à jour</b>           | 08-10-2026                                              |
| <b>Service</b>               | DIRECTION DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE E... |
| <b>Localisation</b>          | MARSEILLE                                               |
| <b>Contrat</b>               | Titulaire / Lauréat concours / Contractuel              |
| <b>Statut</b>                | -                                                       |
| <b>Fonction</b>              | Sage-Femme Referente (h/f)                              |
| <b>Date de fin</b>           | 17-11-2026                                              |
| <b>Filière</b>               | Médico-social                                           |
| <b>Catégorie</b>             | A                                                       |
| <b>Cadre d'emploi</b>        | Sages femmes territoriaux                               |
| <b>Grade</b>                 | Sage-Femme De Classe Normale, Sage-Femme Hors Classe    |

## Contexte et définition du poste

### MISSIONS :

Sous l'autorité du médecin responsable de CPEF, la sage-femme référente d'antenne CPEF est chargée de la mise en œuvre des actions de PMI liées à la planification familiale et au suivi des grossesses sur son territoire. En lien avec le(s) médecin(s) référent(s) PMI, elle organise l'activité de l'antenne, l'activité clinique de prévention -médico-psycho sociale, de suivi de grossesse, et des actions de planification et d'éducation familiale et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son domaine d'intervention

### ACTIVITES :

- Coordonne l'activité du site qui lui est confié et en particulier
  - o Encadrement hiérarchique et technique de l'équipe de l'antenne CPEF et organisation de son fonctionnement.
  - o Gestion du centre et approvisionnement en produits et matériel médical.
  - o Organisation des activités à domicile pour le suivi des femmes enceintes à risque médico-psycho-social.
  - o Organisation et animation d'actions de prévention individuelles ou collectives en matière de contraception, d'IST et d'infections Hépatites/VIH.
  - o Lien avec le médecin responsable de pole PMI santé (lien PM-PI autour de la périnatalité), les médecins référents PMI-Santé et les directeurs de MDS pour l'organisation de l'activité du CPEF.
- Travail en réseau sur le territoire avec le secteur hospitalier spécifique, libéral et les autres acteurs en lien avec la sage-femme chargée de la coordination départementale
- Assure une activité clinique : Consultations médicales (contraception, suivi de grossesse, IST) sur CPEF et à domicile

## Profil recherché

Connaissances des politiques médico-sociales et des orientations du Département dans ses champs de compétences  
Connaissance de l'organisation du système de soins  
Connaissance de l'environnement partenarial local et spécialisé  
Maîtrise du cadre légal du secret médical et professionnel  
Capacité à encadrer une équipe pluridisciplinaire, conduire des réunions et des travaux  
Aptitude à développer et animer des partenariats internes et externes  
Pratique de la bureautique, technologies de l'information et de la communication (recueil de données)  
Expérience professionnelle suivi de grossesses, suivi gynécologique et contraception  
Disponibilité, Sens des responsabilités et esprit d'initiative

## SAGE-FEMME REFERENTE (h/f) #1170

[https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id\\_job=1170&id\\_origin=0](https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1170&id_origin=0)

Goût pour le travail en équipe  
Qualités humaines et relationnelles, sens de l'écoute et du dialogue  
Organisation et méthode

### 👉 DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement

Tickets restaurant (11 euros)

Participation au transport de l'agent de 72 euros/mois maximum

Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental (prise en charge de 75%)

Une solution de covoiturage est proposée via l'application KAROS pour faciliter vos trajets domicile- travail

Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé

Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service

Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)

Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.